

PERMAFIX

Mortier de rejointoiment pour maçonnerie



1-Description du produit

1.1 USAGE PRINCIPAL

• Permafrix est un mortier à base de chaux hydratée et de ciment portland principalement utilisé pour le rejointoiment i.e. la réparation des joints de mortiers endommagés.

• Il peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur pour rejointoyer les ouvrages de maçonnerie de brique.

• La présence de chaux hydratée lui confère des propriétés accrues d'étanchéité, de transmission de vapeur, de rétention d'eau, de maniabilité et d'adhérence.

• Permafrix peut être coloré avec notre système de coloration Easy-match afin d'agencer la couleur du mortier existant.

2- Installation

2.1 PRÉPARATION DE SURFACE

• S'assurer que la température ambiante, celle des surfaces et des produits sont entre 5°C (40°F) et 35°C (95°F), pendant l'application et durant une période de 72 heures suivant cette dernière.

• Éviter le joint à réparer à l'aide d'un outil approprié (ciseau).

• Prendre les précautions nécessaires pour ne pas endommager les éléments de maçonnerie entourant le joint.

• Le joint doit être nettoyé sur une profondeur minimale de 25 mm (1 po) pour des travaux avec des joints minces (10 mm, 3/8 po).

• Lorsque les joints sont plus larges, un minimum de 2 à 2 ½ fois la largeur du joint doit être enlevé.

• Dans tous les cas, il faut se rendre au mortier sain.

• Avec un jet d'eau de faible intensité, enlever la poussière et autres résidus des joints exposés.

• Humidifier les joints avant la pose en évitant les accumulations d'eau.

2.2 MÉLANGE

• Verser 660 ml (23 onces) d'eau potable par 5 kg (11 lb) de Permafrix dans une chaudière.

• Ajouter graduellement les ingrédients secs en brassant à basse vitesse avec une perceuse munie d'un agitateur du type mélangeur à peinture.

• Mélanger pendant un minimum de 3 minutes et un maximum de 5 minutes. Le produit obtenu doit avoir une consistance assez épaisse pour produire dans la main une boule conservant sa forme.

• Ne pas utiliser de mélangeur à mortier car il ne mélange pas adéquatement.

2.3 APPLICATION

• À l'aide d'une langue de chat, pousser le mortier fermement dans le joint en prenant bien soin de ne pas l'étendre.

• Le mortier doit être appliqué en 3 passes de profondeur égales.

• Appliquer une première couche de mortier de manière à obtenir une profondeur uniforme. Laisser durcir.

• Humidifier légèrement la surface puis appliquer une seconde couche. Bien compacter afin d'éliminer les poches d'air et laisser légèrement durcir. Répéter jusqu'à en arriver au ras de la surface du parement.

Note: Le mortier doit être appliqué en moins de 1 ½ heure après avoir été mélangé, si la température ambiante est égale ou supérieure à 25°C (77 °F) et, en moins de 2 ½ heures, si la température est inférieure à 25 °C (77°F). Le mortier non utilisé après ce laps de temps devra être jeté.

2.4 FINITION

• Afin d'en améliorer leur apparence et maximiser leur résistance aux intempéries, tous les joints doivent être finis avec les outils appropriés (métal, plexiglas, etc.)

• La finition doit être faite dès que le mortier perd son élasticité, c'est à dire, dès que l'empreinte du doigt y reste marquée. Il est impossible de fixer un temps précis pour la finition du joint, il faut se fier à notre jugement.

2.5 PROTECTION ET MÛRISSEMENT

• Protéger avec un jute humide installé de façon à ne pas toucher le mortier. Protéger de la pluie, du soleil et du vent pendant les 72 premières heures.

2.6 LIMITATIONS

• Ce mortier est exclusivement conçu pour le rejointoiment. Lors de la pose d'éléments, l'utilisation du mortier Bomix est recommandée.

Fiche technique

#50.94, Permafix, 0304, page #2

Tableau des données techniques

Caractéristiques		Résultats
Force en compression ASTM C-109	7 jours 28 jours	1,5 MPa (218 psi) 2,5 MPa (363 psi)
Transmission de vapeur, ASTM E-96		24 perms
Masse volumique ASTM C-185		1,86 kg/L (112 lb/pi ³)
Couleur		Gris

Note: Résultats obtenus en laboratoire à 23 °C (72°F)

2.7 NETTOYAGE

- Nettoyer les équipements, outils, mélangeur et contenants avec de l'eau pendant que le mélange n'est pas encore durci. Une fois le mélange durci, seul un nettoyage mécanique sera efficace.
- Protéger et couvrir les lieux et objets environnants (fenêtres, ouvertures).
- Tout au long des travaux, enlever soigneusement les éclaboussures et taches de mortier à l'aide de jutes.
- Lorsque le mortier est durci, attendre un minimum de 28 jours avant d'entreprendre toute opération de nettoyage. Faire attention de ne pas endommager le mortier lors de cette étape.

3. Emballage

- Ce produit est disponible en chaudières de 5 kg (11 lb) et 15 kg (33 lb).

4. Entreposage

- Entreposer dans un endroit frais et sec.
- La durée de vie est de un an dans des contenants originaux non-ouverts.
- Jeter le produit qui a été contaminé par l'eau, l'humidité ou qui contient des mottes dures.

5. Premiers soins

Ce produit contient de la chaux et du ciment portland, il peut causer une irritation aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. Porter des gants de caoutchouc, lunettes de sécurité et masque anti-poussière approuvé. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement, donner de l'eau à la victime si elle est consciente. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. Tenir hors de la portée des enfants. Consulter la fiche signalétique pour plus de détails.

6. Services techniques

Contactez Daubois pour de plus amples informations sur les méthodes ou conditions d'application ainsi que pour obtenir la plus récente version des documents techniques.

Tél: 1-800-561-2664, (514) 328-1253
Fax: (514) 328-7694

Daubois inc
6155, boul. des Grandes Prairies
Saint-Léonard, Qc H1P 1A5
Canada
<http://www.daubois.com>

7. Garantie

Daubois garantit que ce produit est tel qu'il a été spécifié dans cette fiche technique et convient aux usages dont il est destiné. Daubois ne donne aucune garantie explicite ou implicite. La responsabilité en vertu de cette garantie se limite au remplacement du produit jugé défectueux ou à son choix, au remboursement de ce produit.